

BATI FRANC
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CONCOURS « PRIX DE LA FRICHE »

2024-2025

SOMMAIRE

À PROPOS	03
CONCOURS PRIX LA FRICHE	03
LA RÉGION	04
BATIFRANC	05
BÂTIMENTS	06
PRIX DE LA FRICHE	07
ATTENTES DU CONCOURS	07
MODALITÉS DE PARTICIPATION	09
CALENDRIER	10
PRIX À GAGNER	11
OBLIGATIONS DES PARTIES	12
CONTACTS	13
ANNEXES	14



Photo réalisée par Louis Alabouvette.

CONCOURS PRIX DE LA FRICHE



LE CREUSOT

Le concours « **Prix de la Friche** » vise à insuffler une nouvelle vie à un vaste ensemble de bâtiments actuellement inoccupés, en exploitant le potentiel créatif d'étudiants en architecture, d'architectes, ainsi que d'autres professionnels de la conception et du design. L'objectif est de proposer **des projets innovants**, qu'ils soient destinés à une occupation pérenne des lieux (nouveaux espaces dédiés au commerce, à l'habitat, aux loisirs...) ou plus ponctuels, à l'instar d'un pop-up store éphémère.

Les bâtiments concernés sont situés au 37 rue des Abattoirs, au Creusot (71200), à environ 3 kilomètres au sud du centre-ville, dans le prolongement de la zone d'activités commerciales. **Bien que faisant partie du patrimoine industriel local, cette friche est tombée dans l'oubli.** Pour autant, ces anciennes infrastructures recèlent un fort potentiel architectural et urbanistique qu'il convient de révéler.

À travers ce concours **ouvert à tout type de talents**, Batifranc souhaite stimuler la créativité autour d'un cas concret, susciter des vocations et mettre en lumière des démarches innovantes. L'ambition est également d'apporter **une dimension culturelle et sociale** à ce projet immobilier, en imaginant des espaces vivants, ancrés dans leur territoire, **qui participeront au dynamisme et au rayonnement de la ville du Creusot.**

À propos

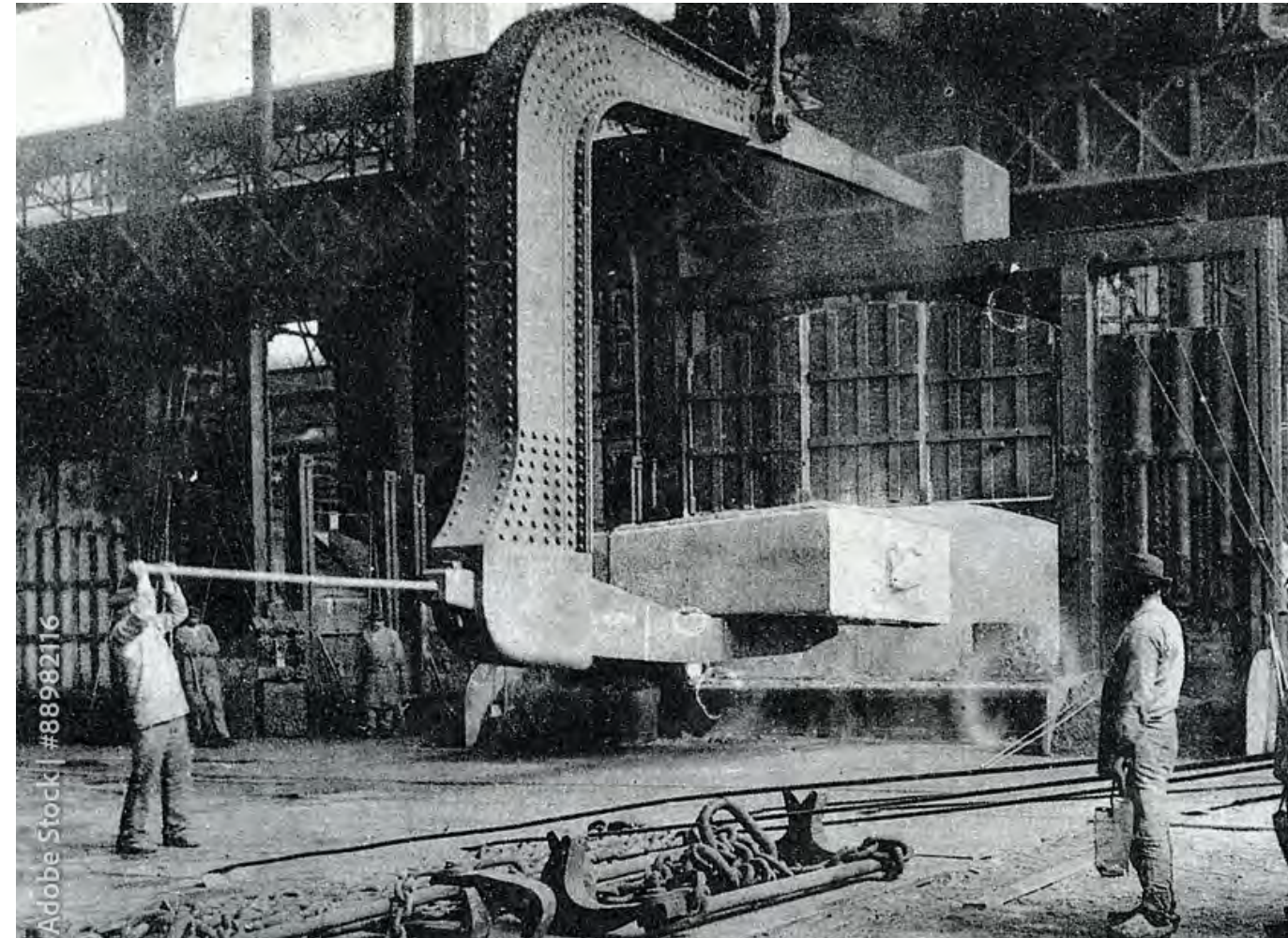
LA RÉGION

LE CREUSOT

Berceau emblématique de la **Révolution industrielle** en France, la ville du Creusot doit son rayonnement aux puissants établissements métallurgiques Schneider. Dès le 19^{ème} siècle, cette famille de maîtres de forges visionnaires façonna durablement le paysage urbain, laissant une empreinte indélébile sur l'identité même de la cité. **Le charbon, le fer et l'acier sculptèrent littéralement son âme, faisant basculer cette modeste bourgade rurale au rang de « ville usine »** phare, théâtre d'une épopée ouvrière unique. En 1836, l'aventure des Schneider, conquérants visionnaires qui hissèrent leur empire métallurgique au sein du Château de la Verrerie, ancienne cristallerie royale érigée sous le règne de Marie-Antoinette. Mais la renommée du Creusot ne tient pas qu'à ce fleuron. La cité recèle quantité d'autres trésors intimement liés à de fascinantes épopées.

UN SAVOIR-FAIRE HISTORIQUE

Le savoir-faire séculaire de la céramique ou de la bonneterie française, perpétué de génération en



génération, s'illustre à travers des manufactures d'exception. **L'étonnante galerie du Camion et son impressionnante collection de mastodontes de métal retracent pour sa part la flamboyante aventure des géants Michelin.** Les anciennes mines de charbon, avec leurs sombres galeries, évoquent quant à elles le **rude labeur des mineurs de fond, ces « gueules noires »** héroïques.

LE BERCEAU D'ENTREPRISES EMBLÉMATIQUES

Le Creusot demeure aujourd'hui une terre d'avant-garde, ouverte sur la création et l'innovation. Même si les mythiques maîtres de forges ont quitté les lieux, leur tradition industrielle vieille de plus de deux siècles continue de se perpétuer. Les grands noms comme **ArcelorMittal, Framatome, Alstom, General Electric ou Safran**, visibles sur les imposantes façades des usines, incarnent aujourd'hui les héritiers de ce savoir-faire unique forgé au feu des prestigieux hauts-fourneaux.

BATIFRANC



40 ANS D'EXPERTISE

Batifranc est un partenaire clé des collectivités locales et des entreprises en Bourgogne Franche-Comté. Depuis plus de 40 ans, cette société de financement agréée investit auprès des PME/PMI pour contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire régional.



UN ACCOMPAGNEMENT 360°

Batifranc offre des solutions immobilières sur-mesure en crédit-bail ou en location simple, du local de 100m² aux vastes bâtiments industriels. Son rôle : accompagner les entrepreneurs dans leurs projets immobiliers jusqu'à la livraison du bien (montage financier, démarches administratives, gestion des subventions, etc.).



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Ce qui distingue Batifranc, c'est son approche résolument humaine, pragmatique et tournée vers l'action. Ses équipes privilégient le dialogue franc, la proximité avec les porteurs de projets et n'hésitent pas à changer de dimension pour trouver des solutions, y compris dans les zones rurales.



UN PARTENAIRE RÉGIONAL

Batifranc facilite la concrétisation de projets parfois complexes grâce à son expertise pointue et son ancrage territorial de longue date. En 40 ans, Batifranc a ainsi contribué à la réussite de nombreuses entreprises, dès leurs premiers pas jusqu'à leur plein essor industriel.

À propos

BÂTIMENTS

Au cœur de la ville du Creusot, berceau historique de la Révolution industrielle, se dresse un vaste ensemble immobilier prometteur : **la friche des anciens abattoirs**. Située au 37 rue des Abattoirs, cette emprise industrielle offre un patrimoine bâti à réhabiliter **sur plus de 11 800 m² de parcelles**.



BÂTIMENT A

Le bâtiment A, imposante structure de 4 190 m² qui abritait jadis les abattoirs municipaux, fermés définitivement à la fin des années 1980 après des décennies d'activité. Il conserve l'empreinte de ses affectations successives, des espaces de bureaux (460 m²) aux vastes aires dédiées à la production et au stockage (3 050 m²), en passant par d'anciens magasins (430 m²). Une aile réhabilitée en 1992 en bâtiment de stockage vient se greffer sur ce corps de bâti principal.



BÂTIMENT A'

Mais la friche ne se limite pas à ce seul bâtiment phare. Elle comprend également l'ancien bâtiment A', **ancienne étable reconvertie en restaurant de 225 m² sur deux niveaux**, doté d'une cuisine de 45 m² et de locaux annexes. **Le bâtiment B, vaste halle de 2 843 m²** dont 728 m² de bureaux, complète l'ensemble.



BÂTIMENT B

Le bâtiment B, vaste halle de 2 843 m² dont 728 m² de bureaux, complète l'ensemble.

Stratégiquement positionnée à l'entrée de la Zone d'Activité des Abattoirs, cette friche industrielle bénéficie d'**un accès aisé depuis la RN80, principal axe routier du Creusot**. Un atout de taille pour ce vaste gisement foncier aux multiples potentiels de reconversion (lieu imaginaire, tiers lieu, salle de jeu, etc.). Véritable quintessence du riche patrimoine industriel Creusotin, **ce lieu emblématique n'attend plus que les projets les plus audacieux pour renaître de ses cendres et s'inscrire dans la nouvelle ère de développement de la ville du Creusot**.

ATTENTES DU CONCOURS



ATTENTES GÉNÉRALES

Le jury du concours « **Prix de la Friche** » attend des candidats des **propositions inattendues qui bousculent les codes** pour redonner une nouvelle vie à cet emblématique patrimoine industriel.

- ❖ **Inventer un programme sans limites**, conjuguant une multitude d'espaces atypiques comme des espaces culturels ou des zones récréatives/ludiques.
- ❖ Concevoir un projet vecteur d'**amélioration sociétale à l'échelle locale**, qu'il s'agisse d'encourager des modes de vie plus sains et durables (sport, alimentation, etc.), de sensibiliser aux enjeux environnementaux ou encore de créer un lieu d'utilité publique à vocation sociale (type « [Ground Control](#) » à Paris).
- ❖ **Valoriser et mettre en scène le riche patrimoine industriel**, en donnant une nouvelle vie à la Friche et en apportant une dimension qui n'existe pas dans le paysage urbain.
- ❖ **Démontrer les bénéfices économiques, sociaux et urbains** d'un tel lieu pour la ville et ses habitants, et imaginer son rayonnement à plus large échelle.
- ❖ **Faire preuve d'audace créative**, avec des volumes réfléchis, une gestion optimale des flux et la mise en œuvre de matériaux intéressants.

ATTENTES DU CONCOURS



LE PRIX « VIRTUEL »

Il est question d'imager un espace dédié à l'immersion dans l'univers du numérique et de la réalité virtuelle. Simulateurs de jeux vidéo, salles d'arcades, zones d'expositions de maquettes 3D... tout doit être pensé pour une expérience ludique et culturelle. Les infrastructures réseaux et l'interactivité devront également être soignées, pour accueillir aussi bien du public que des événements de type « cyber-attaques virtuelles » visant à préparer les futurs hackers éthiques.



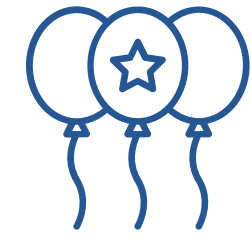
LE PRIX « ARCHI ET DESIGN »

La réhabilitation doit ici être **une pure ode à l'esthétique**, une véritable œuvre architecturale mettant en valeur les volumes, les lignes et les matériaux. Les candidats sont invités à insuffler une nouvelle dimension créative au lieu, par des interventions audacieuses (ajouts et/ou destruction d'éléments décoratifs, mise en lumière, etc.) en parfaite symbiose avec l'esprit de la ville de demain.



LE PRIX « SAVE THE PLANET »

L'objectif est de transformer ces anciens bâtiments pour en faire un **modèle de développement durable et d'écoconstruction**. Toits potagers, retraitement des eaux pluviales, production d'énergies renouvelables, matériaux biosourcés... Toutes les pistes seront privilégiées pour viser l'auto-consommation énergétique renouvelable et minimiser l'empreinte environnementale. Avec l'ambition de faire de ce lieu le **vigi de la transition écologique du Creusot**.



LE PRIX « ENFANTS »

Dédié aux très jeunes candidats, ce prix récompensera **les projets les plus inspirants, créatifs et ludiques**. Terrain de jeu grandeur nature pour les nouvelles générations, ce lieu devra refléter leurs rêves les plus fous et donner libre cours à leur imagination. **Les enfants seront invités à dessiner ce qu'ils imaginent être le futur de cette friche du Creusot**. L'annexe 5 pourra servir de support (éléments à découper).

MODALITÉS DE PARTICIPATION

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'appel à projets pour réinventer la friche des anciens abattoirs du Creusot est lancé à **l'ensemble de la sphère créative et dans tous les éventails générationnels**. Qu'ils soient architectes chevronnés, jeunes étudiants en école ou passionnés amateurs, tous les talents sont conviés à exprimer leur vision aussi audacieuse soit-elle.

INDIVIDUEL OU EN GROUPE

En phase avec cette injonction à l'ouverture et au décloisonnement, les modalités de participation se veulent souples. **Les candidatures pourront ainsi être individuelles ou collectives, sans aucune limite**. De l'architecte en solo à la véritable « dream team » mêlant concepteurs, graphistes, designers, photographes, stylistes ou même agronomes, toutes les formules sont envisageables pour transcender les compétences.

SUPPORT NUMÉRIQUE

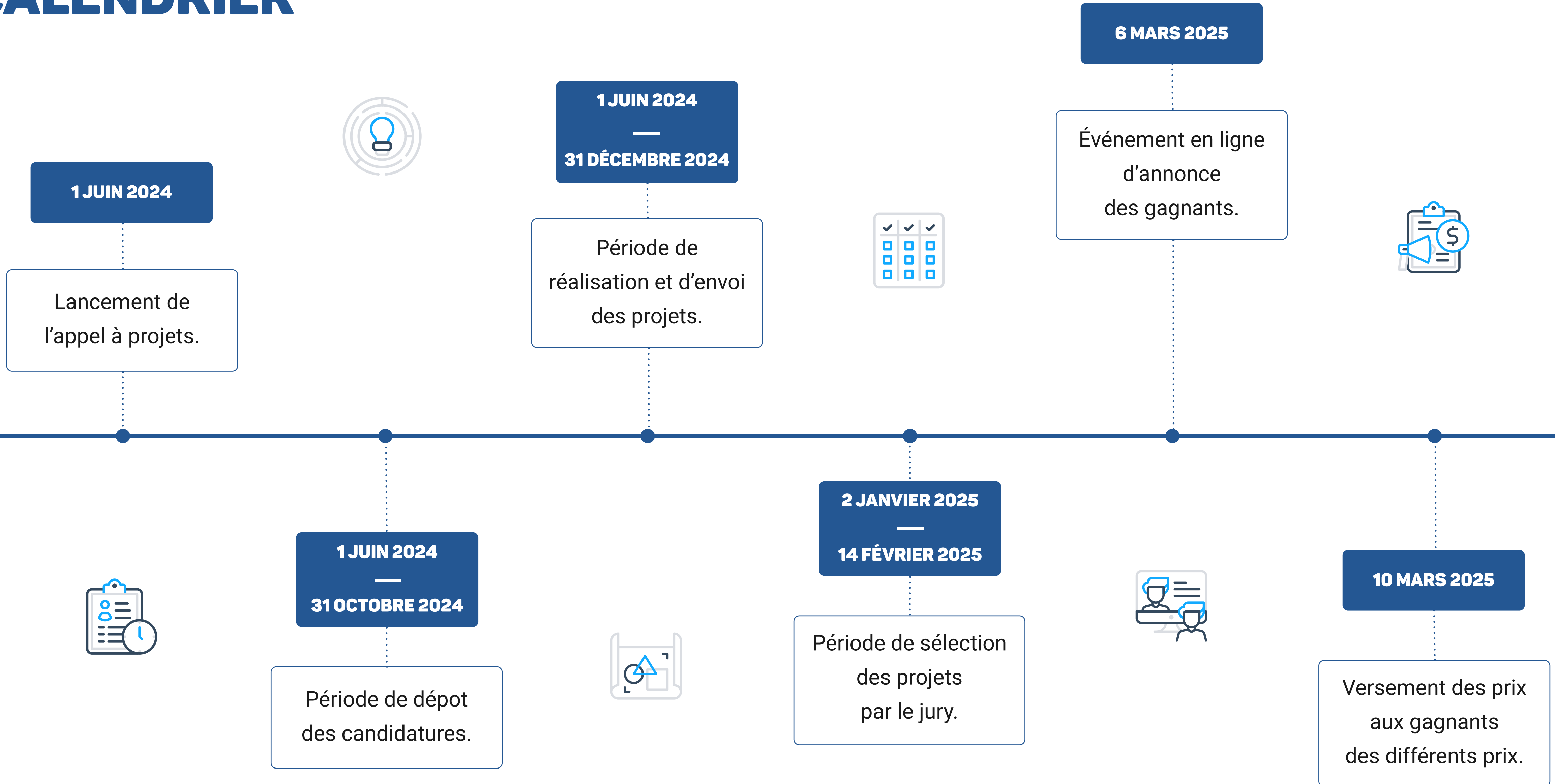
Les livrables **devront remettre un dossier numérique**, comprenant une **présentation détaillée du projet**. Les supports créatifs illustreront cette explication écrite. Plans 2D, modélisations 3D, dessins, vidéos immersives, photomontages, photos/vidéos de maquettes... Tous les medias seront autorisés pour retranscrire l'ambition portée et séduire le jury. Les passionnés des nouvelles technologies pourront mettre leurs inventions au service du projet.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le dépôt des candidatures se fera de manière **entièrement dématérialisée, par envoi d'un dossier PDF à l'adresse [mail dédiée](#)**. Ce dossier comprendra un formulaire (en annexe) ainsi que les éléments créatifs constitutifs du projet. Aucune limite de poids ne sera imposée sur les fichiers pour permettre aux équipes d'exprimer pleinement leurs idées.

CONCOURS DE LA FRICHE

CALENDRIER



PRIX À GAGNER

Les prix seront versés dans un délai maximum de 1 mois après décision du jury, par virement bancaire effectué par un huissier de justice mandaté pour réceptionner les projets et procéder à la remise des prix.



LE PRIX « VIRTUEL »

7 000€



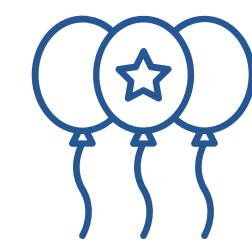
LE PRIX « SAVE THE PLANET »

7 000€



LE PRIX « ARCHI ET DESIGN »

7 000€



LE PRIX « ENFANTS »

SORTIE SCOLAIRE

Valeur maximum : 3 500€

OBLIGATION DES PARTIES

- Les équipes candidates conserveront l'entière propriété intellectuelle de leurs projets. Elles accorderont néanmoins à Batifranc le **droit d'exploiter et de diffuser librement les livrables** sur ses supports web, réseaux sociaux et en presse.
- Batifranc s'engage en outre à garantir une **stricte confidentialité sur les données personnelles** communiquées par les participants.
- Le lancement de ce concours « **Prix de la Friche** » sera annoncé dès mars 2024 via un plan media ambitieux : campagnes sur les réseaux sociaux, site web de

Batifranc, communiqués de presse.

- Le Concours de la Friche est **un concours virtuel**, Batifranc ne réalisera pas les travaux nécessaires à la mise en œuvre des projets. L'appel à projet a pour vocation de montrer le potentiel du lieu sous différents angles.
- En cas de litige, l'organisateur statuera de manière discrétionnaire sur les modalités de résolution.
- Il est à noter que le projet lauréat, bien que ne devant pas être concrètement réalisé, fera l'objet d'une large diffusion publique.



CONTACTS



NOUS CONTACTER ET DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Pour toute demande d'information complémentaire ou envoi d'une candidature, vous êtes invités à vous rapprocher de Adeline Cointe via le mail suivant :
leprixdelafriche@batifranc.fr

Tous les éléments constitutifs du dossier (présentations, supports visuels...) pourront y être joints en pièce jointe ou par lien de transfert (WeTransfer, FromSmash, autre).



SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN ET PARTAGEZ VOTRE CANDIDATURE EN CLIQUANT ICI !

ANNEXES

Annexe 1 - Photos du site

Annexe 2 - Vidéo du site

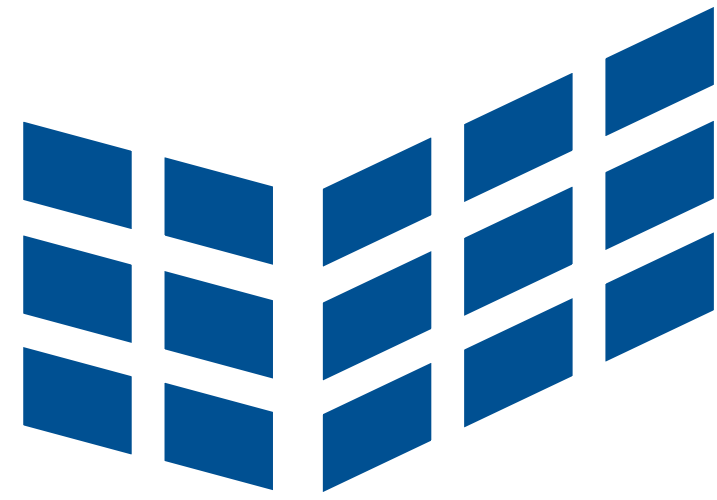
Annexe 3 - Numérisation du site

Annexe 4 - Plan du site

Annexe 5 - Formulaire de candidature

Annexe 6 - Support facultatif du prix « jeunesse »





BATIFRANC
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

www.batifranc.fr